

Le gouvernement français souhaite inscrire le consentement à l'acte sexuel dans la loi.

Voyons comment cela est envisagé...

Chacun sera protégé.



c'est honorable, et...concrètement ?

Et bien, nous allons ouvrir un site internet

pour recueillir les consentements ou non-consentements

Simple, Efficace

Moderne



Les partenaires remplissent un formulaire sur leur téléphone

Et en retour, ils reçoivent l'accusé de réception.

L'accord est valable 10 minutes

Et Hop! tagada!



Ah, et si on veut faire plusieurs fois ?

Et bien un formulaire pour chacune.

'pas très pratique...

Oui, mais comprenez, on peut être consentant pour la première fois, mais pas pour la seconde et de nouveau pour la troisième, et ainsi de suite,



Et s'il y a plusieurs partenaires ?

pareil un formulaire pour chaque

ça va pas favoriser les partouzes..

Faut ce qu'il faut !



c'est très bien tout ça, mais si on n'a pas de téléphone ?

Ah Ah!: vous ne m'aurez pas, on a tout prévu !

Il y aura un formulaire papier en trois exemplaires qu'il faudra adresser en recommandé par la poste.

J'en ai dit, on a tout prévu !

tout !



C'est pour un recommandé...

oui, j'ai vu. et urgent, bien sûr.

crap, tchou, tchou

FLI FERMET



Mais voyons maintenant comment ça se passe dans la vie réelle...







